



المعهد الوطني لظروف الحياة المهنية
المعهد الوطني لظروف الحياة المهنية
Institut National des Conditions de Vie au Travail



www.incvt.ma

Rendre le travail plus sûr





المعهد الوطني لظروف الحياة المهنية
المعهد الوطني لظروف الحياة المهنية
Institut National des Conditions de Vie au Travail

L'Institut National des Conditions de Vie au Travail (INCVT) est un groupement d'intérêt public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, créé le 8 novembre 2010.

Parmi les membres fondateurs de l'INCVT figurent l'État, représenté par douze départements ministériels et l'Agence Nationale pour la Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise. Ils sont représentés au sein du Conseil d'Administration (CA) qui décide de l'organisation et du fonctionnement de l'INCVT. Il oriente sa politique, élabore sa stratégie et adopte ses plans d'actions.

Le Conseil d'Administration est présidé par Monsieur le Ministre de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences.

NOS MISSIONS



Les missions de l'INCVT portent sur la promotion de la santé et de la sécurité au travail, à travers notamment la sensibilisation, l'information et la formation sur les questions liées à l'amélioration des conditions de vie au travail. Il est également chargé du développement de la recherche et de l'expertise ainsi que de l'évaluation des risques professionnels :

Etudes :

- Etudier, proposer, accompagner et coordonner les actions visant à améliorer les conditions de vie au travail.

Recherches, analyse et exploitation :

- Rechercher, étudier et développer les méthodes et les moyens visant à améliorer la prévention des risques professionnels ;
- Collecter, analyser et exploiter les données relatives aux accidents du travail et aux maladies professionnelles pour orienter les actions.

Sensibilisation & Communication :

- Mener des actions de sensibilisation, d'éducation et de formation en faveur des acteurs de la prévention des risques professionnels ;
- Mettre en place des actions de communication, de publication et de diffusion d'informations sur la santé et la sécurité au travail.

Expertise et assistance :

- Fournir expertise et assistance à tout organisme s'intéressant à la prévention des risques professionnels.

NOS VALEURS

A blue-tinted photograph of two business professionals shaking hands over a table. The person on the left is wearing a dark suit jacket with four buttons on the sleeve. The person on the right is wearing a light-colored blazer. In the background, another person is visible holding a white folder. The table in the foreground has some papers and pens on it.

L'INCVT fonde son action sur quatre valeurs fortes qui inspirent et guident ses interventions :



L'expertise :

Fournir des données scientifiques et techniques, des informations, des formations et des outils autour de la santé et de la sécurité au travail pour les entreprises et les institutionnels.



Le dialogue :

Encourager le dialogue dans l'entreprise pour favoriser l'instauration d'une démarche réussie en matière de prévention des risques professionnels et de qualité de vie au travail.



Le partenariat :

Fédérer et travailler en synergie avec tous les acteurs et les parties prenantes.



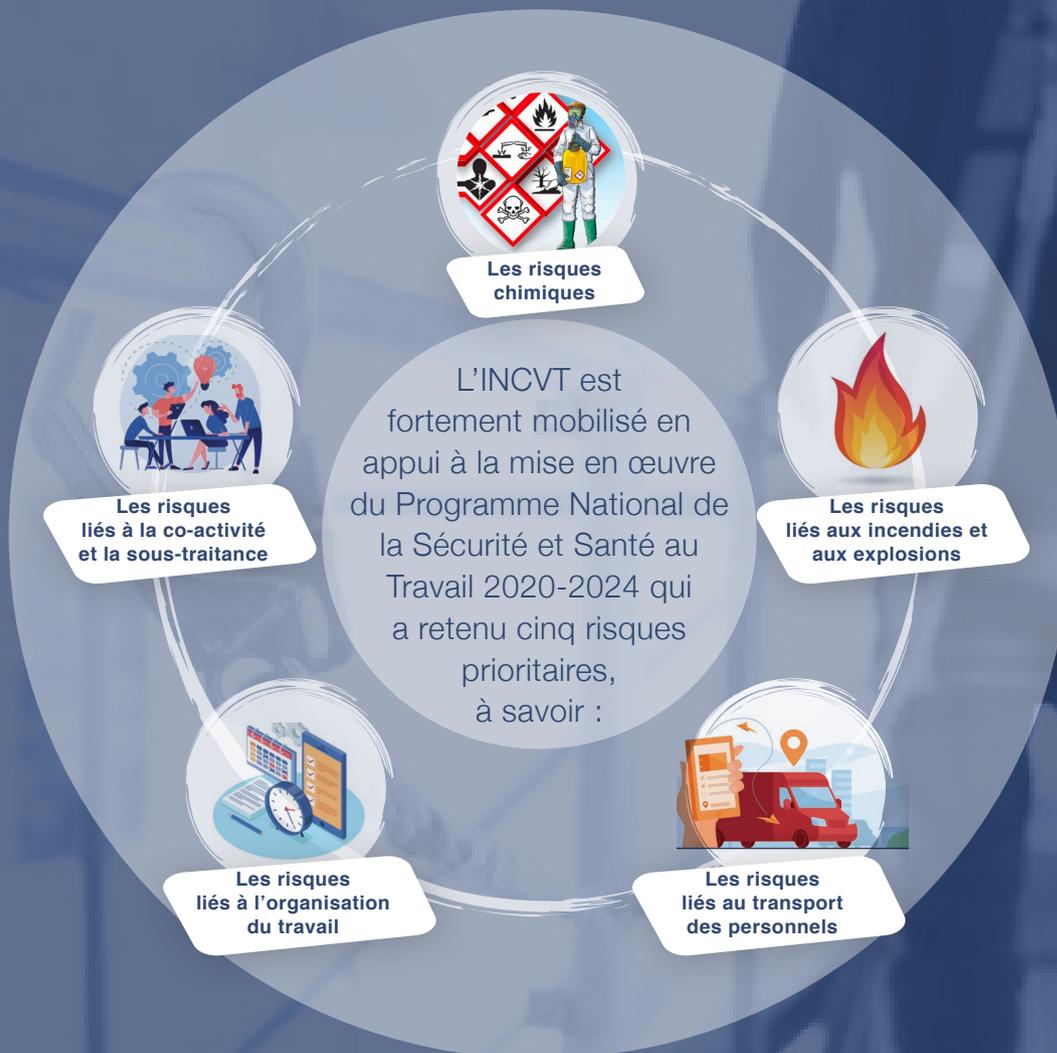
La neutralité et l'impartialité :

Dans le cadre de ses interventions, l'INCVT veille au respect des principes de neutralité et d'impartialité vis-à-vis de l'ensemble des acteurs.

NOTRE AMBITION

Promouvoir une véritable culture de prévention des risques professionnels afin de rendre les conditions de travail plus sûres.

NOS CHAMPS D'ACTION PRIORITAIRES



NOS ACTIONS ACTUELLES :

Nos actions sont orientées sur :

- L'information et la sensibilisation sur les enjeux et les démarches de santé et de sécurité au travail ;
- La sélection et la formation de référents et de formateurs référents en prévention des risques professionnels en entreprise ;
- La sélection d'entreprises volontaires pour bénéficier d'un accompagnement ou de formations de leurs comités d'hygiène et de sécurité ou de leurs délégués des salariés en prévention des risques professionnels ;
- La contribution au financement de projets de recherche scientifique en santé et sécurité au travail ;
- La veille et la vulgarisation d'études portant sur les problématiques d'accidents du travail et des maladies professionnelles ;
- L'élaboration de guides thématiques dédiés à la prévention des risques professionnels prioritaires.

DES INTERLOCUTEURS ET DES PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS :

Dans le cadre de ses nombreuses missions, l'INCVT collabore avec l'ensemble des partenaires et des acteurs de la prévention :

Les Départements ministériels

Les Établissements publics

Les Employeurs

- Dirigeants d'entreprises privées

Les Représentants des acteurs de l'entreprise

- Représentants du personnel
- Partenaires sociaux de l'Etat
- Représentants des organisations et associations professionnelles et sectorielles

Les Prescripteurs

- Experts en santé en entreprise
- Professionnels de la santé et de la sécurité au travail
- Consultants /formateurs
- Universités et établissements de formation professionnelle
- Médias...

DES OUTILS D'INFORMATION AU SERVICE DES EMPLOYEURS ET DES SALARIÉS :

L'INCVT met à la disposition des partenaires et des acteurs de la prévention des risques professionnels un ensemble d'outils et de supports d'information et de sensibilisation autour des questions liées à la sécurité et santé au travail, notamment :

- Des études thématiques ;
- Une Newsletter « INCVT News » ;
- Des brochures et des dépliants ;
- Des évènements : « Les journées régionales de sensibilisation », les webinaires, les ateliers de concertation avec les acteurs de la prévention, etc.
- Des outils digitaux :

Le site Web : www.incvt.ma

Les réseaux sociaux :

